

RF Social du 5 juillet 2017

Le Premier ministre donne le tempo des réformes sociales dans sa déclaration de politique générale

À l'occasion de son discours de politique générale prononcé devant l'Assemblée nationale le 4 juillet 2017, le Premier ministre Édouard Philippe a donné des éléments de calendrier pour les grandes réformes sociales annoncées.

Pour ce qui concerne le chantier du **code du travail et du dialogue social**, on rappellera que celui-ci a déjà été lancé, avec un projet de loi d'habilitation à légiférer par ordonnances qui devrait être adopté au début du mois d'août 2017 et des ordonnances programmées pour publication à l'horizon du 21 septembre. Ces ordonnances incluront un report d'un an du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.

S'agissant des autres réformes sociales concernant les professionnels, le Premier ministre a donné les éléments de calendrier suivants :

- les chantiers de la **formation professionnelle**, de l'ouverture de l'**assurance chômage** aux démissionnaires et aux travailleurs indépendants et de la refonte de l'**apprentissage** seront engagées dès le mois d'octobre 2017 : après de « vraies discussions avec les partenaires sociaux », un projet de loi et un plan d'action seront présentés au printemps 2018 ;
- la « même méthode » sera mise en œuvre pour le **système de retraite** : après un diagnostic et une phase de concertation, le cadre de la réforme sera posé fin 2018 ;
- la **suppression des cotisations salariales d'assurance chômage** (2,40 %) et **d'assurance maladie** (0,75 % pour le cas général), avec en compensation une moindre **hausse de la CSG** (1,7 %) sera mise en œuvre dès 2018 (sur le plan du net à payer après cotisations, les salariés seront gagnants, mais certains retraités probablement perdants) ;
- la **transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi** (CICE) en allègements de cotisations patronales interviendra au 1^{er} janvier 2019 (ce faisant, le gouvernement officialise un décalage qu'il avait laissé « transpirer » depuis l'audit de la Cour des comptes du 29 juin 2017 sur la situation des finances publiques) ;
- le gouvernement engagera en 2018 la **suppression du régime social des indépendants** (RSI), qui sera adossé au régime général.

Le monde 05 juillet 2017

Discours de politique générale d'Edouard Philippe : ce qu'il faut retenir de ses annonces

Devant les députés, le premier ministre a détaillé des mesures concrètes avant d'obtenir la confiance de l'Assemblée nationale, avec une large majorité.

Au lendemain de l'intervention solennelle du président de la République Emmanuel Macron au Congrès de Versailles, le premier ministre, Edouard Philippe, a décliné, mardi 4 juillet, « le discours de la méthode » de l'exécutif, notamment sur les volets économique et social, où le chef de l'Etat ne s'est guère aventuré.

Le chef du gouvernement a obtenu une large confiance de l'Assemblée nationale avec 370 voix pour, 67 contre et 129 abstentions. C'est le plus faible nombre de votes contre sur un discours de politique générale depuis 1959, ainsi qu'un record d'abstentions. « Je ne prends en aucune façon cette confiance comme un blanc-seing. Je remercie l'ensemble des députés qui l'ont votée, je respecte évidemment ceux qui ne l'ont pas fait », a-t-il déclaré dans l'Hémicycle après la proclamation du résultat.

Santé : vaccins obligatoires, hausse du prix du tabac...

M. Philippe a annoncé que l'ensemble des « vaccins pour la petite enfance » aujourd'hui seulement « recommandés » par les autorités de santé deviendraient obligatoires dès l'an prochain.

Aujourd'hui seuls trois vaccins infantiles sont obligatoires : diphtérie, tétanos et poliomyélite, et huit autres, dont la coqueluche, l'hépatite B ou la rougeole, sont seulement recommandés. La ministre de la santé, Agnès Buzyn, a dit le 16 juin réfléchir à une telle obligation pour lutter contre le faible taux de couverture de certains vaccins et la réapparition de certaines maladies comme la rougeole.

Il veut aussi lutter contre le tabac. Pour cela, le gouvernement mettra en œuvre une promesse de campagne de M. Macron et « portera progressivement le prix du paquet de cigarettes à 10 euros », contre environ 7 euros actuellement (+ 40 %).

« Le tabac en France entraîne plus de 80 000 décès. C'est la première cause de mortalité évitable, et la consommation quotidienne de tabac augmente chez les adolescents. Ne rien faire est exclu », a-t-il dit, promettant aussi de « lutter sans merci contre les trafics ».

Il a promis que « d'ici la fin du quinquennat, tous les Français auront accès à des offres de soins sans aucun reste à charge pour les lunettes, les soins dentaires et les aides auditives ». « Notre stratégie de santé devra rompre le cercle vicieux du "renoncement aux soins" », a-t-il dit.

Revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés et du minimum vieillesse

Conformément à une promesse de campagne de M. Macron, la revalorisation « dès 2018 » de l'allocation adulte handicapé et du minimum vieillesse, actuellement à 800 euros, a été annoncée.

« Nous simplifierons les procédures pour les titulaires de droits sociaux qui souvent, par désespoir ou ignorance, ne les réclament plus », a annoncé M. Philippe. Dans sa feuille de route, publiée lundi, la ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn, avait inscrit « un revenu décent assuré pour tous avec des minima sociaux plus simples ». Cette feuille de route prévoit « une augmentation ciblée du montant de la prime d'activité dès 2018, puis la revalorisation des montants du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapé à 900 euros », contre un peu plus de 800 euros actuellement.

M. Philippe a également rappelé que des mesures « améliorant le congé maternité et les solutions de garde d'enfant » seront annoncées par la ministre de la santé et des solidarités et la secrétaire d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés et du minimum vieillesse

Conformément à une promesse de campagne de M. Macron, la revalorisation « dès 2018 » de l'allocation adulte handicapé et du minimum vieillesse, actuellement à 800 euros, a été annoncée.

« Nous simplifierons les procédures pour les titulaires de droits sociaux qui souvent, par désespoir ou ignorance, ne les réclament plus », a annoncé M. Philippe. Dans sa feuille de route, publiée lundi, la ministre des solidarités et de la santé, Agnès Buzyn, avait inscrit « un revenu décent assuré pour tous avec des minima sociaux plus simples ». Cette feuille de route prévoit « une augmentation ciblée du montant de la prime d'activité dès 2018, puis la revalorisation des montants du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapé à 900 euros », contre un peu plus de 800 euros actuellement.



M. Philippe a également rappelé que des mesures « améliorant le congé maternité et les solutions de garde d'enfant » seront annoncées par la ministre de la santé et des solidarités et la secrétaire d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Education : un baccalauréat réformé pour 2021

En matière d'éducation, M. Philippe a promis de faire « profondément évoluer » le baccalauréat avec une mise en œuvre complète pour 2021. « Une concertation sera lancée dès la rentrée prochaine, pour resserrer les épreuves finales autour d'un plus petit nombre de matières et définir ce qui relève du contrôle continu », a-t-il dit.

La concertation aboutira « avant septembre 2018, pour une mise en œuvre complète de cette réforme pour le bac 2021 ». « Nous dépensons bien plus que les autres pays pour le lycée, notamment parce que notre système est rigide et conçu autour du baccalauréat, mais nous conduisons 60 % – 60 % ! – de bacheliers à l'échec en licence ! », a-t-il déploré.

Il a aussi affirmé une « ambition forte » pour la filière professionnelle, prônant des liens « resserrés » entre le lycée professionnel et le monde de l'entreprise. « Le lycée professionnel doit aussi être mieux intégré avec les filières post-bac courtes que sont les BTS et les licences professionnelles », a-t-il dit. Il s'est déclaré en faveur de « diplômes de qualification à bac + 1 » après le baccalauréat professionnel.

Justice : une loi de programmation présentée en 2018

M. Philippe a annoncé la présentation en 2018 au Parlement d'une loi quinquennale de programmation des moyens de la justice au Parlement. « Cette loi permettra à la garde des sceaux d'engager un vaste mouvement de dématérialisation, de simplification et de réorganisation », a-t-il dit, assurant également que le gouvernement tiendrait la promesse de créer 15 000 places de prison.

Fiscalité : baisse de la taxe d'habitation, hausse de la CSG, réforme de l'ISF...

Face au risque de dérapage budgétaire hérité du quinquennat de François Hollande, M. Philippe a précisé des mesures devant permettre de trouver les quatre milliards d'euros nécessaires pour ne pas franchir la barre de 3 % du produit intérieur brut (PIB) pour le déficit public : « La France est dans les cordes et aucune esquivance ne nous sauvera. »

Promesse majeure du candidat Macron, la baisse de la taxe d'habitation sera bien mise en œuvre « d'ici à la fin du quinquennat », mais le locataire de Matignon n'a pas donné de calendrier plus clair, quand une mise en place progressive entre 2018 et 2020 était espérée par les contribuables.

Confirmée également la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) plus que compensée pour les actifs par la baisse des cotisations sociales. « Nous avons anesthésié nos compatriotes à force de parler comme des comptables », mais « il y a une addiction française à la dépense publique » dont il faut se « désintoxiquer », a-t-il fait valoir : « aucun ministère, aucun opérateur, aucune niche fiscale » ne seront « sanctuarisés ».

« Les contribuables ne seront pas la variable d'ajustement du budget », a-t-il assuré, en promettant que la « pression fiscale » baisserait d'un point de PIB d'ici à 2022 et la dépense publique de trois points de PIB sur la même période.

Pour ne pas vider les caisses, l'allègement de l'impôt sur la fortune et la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en allègement de charges sont reportés en 2019. Autre objectif gouvernemental annoncé : une Sécurité sociale à l'équilibre « à l'horizon 2020 ».

M. Philippe a annoncé un report à 2019 de la réforme de l'impôt sur la fortune (ISF), destinée à encourager l'investissement dans les entreprises et jusque-là annoncée pour 2018. La réforme, qui prévoit de recentrer l'ISF sur le seul patrimoine immobilier, « sera votée dès cette année, dans la loi de finances pour 2018, et entrera en vigueur en 2019 », a-t-il déclaré.

D'autres promesses électorales du président se sont concrétisées en objectifs officiels : 2 % du PIB consacrés à la défense en 2025, suppression du régime social des indépendants (RSI), accès au très haut débit partout en France d'ici à 2022...



Écologie : convergence de la fiscalité du diesel et de l'essence

Le premier ministre a annoncé que la convergence entre la fiscalité du diesel et de l'essence serait réalisée « avant la fin de la mandature », en 2022, confirmant ainsi une promesse de campagne du candidat Macron. Il a également annoncé une accélération de la « montée en puissance de la fiscalité carbone », l'objectif de recycler « 100 % des plastiques » d'ici à 2025, et confirmé que le gouvernement n'accorderait plus de nouveaux permis d'exploration d'hydrocarbures.

Enfin, un plan de 50 milliards d'euros sera mis en œuvre pour la transition écologique, la santé, les transports, l'agriculture et la modernisation de l'État. L'économiste Jean Pisani-Ferry, conseiller de M. Macron durant la campagne, en aura la charge.



Syndicat FO Centrale de Bercy
Nord 5 - Pièces 0044/0053 - Bâtiment Vauban
139 rue de Bercy 75572 Paris cedex 12